

Situation de l'économie européenne, rapport préparatoire sur les grandes orientations des politiques économiques GOPE

2003/2135(INI) - 27/01/2004

La commission a adopté le rapport d'initiative de Mme Christa RANDZIO-PLATH (PSE, D) sur les grandes orientations des politiques économiques de l'UE. Le rapport souligne l'absence de progrès par rapport à la stratégie de Lisbonne et réitère les demandes déjà formulées par le Parlement relatives à une réforme du marché du travail, assurant un équilibre entre flexibilité et sécurité, à la mise en oeuvre rapide de réformes structurelles et à une gestion responsable du pacte de stabilité et de croissance. Il invite les États membres et les pays adhérents à s'engager dans une stratégie coordonnée de réformes structurelles. Par ailleurs, il préconise des mesures coordonnées pour lutter contre la fraude fiscale (surtout dans des domaines tels que la TVA) et la concurrence fiscale déloyale. Les députés préconisent également des améliorations dans la coordination des politiques économiques, par exemple, le déclenchement d'une alerte précoce lorsque des États membres risquent de ne pas se préoccuper de dégager des excédents budgétaires, voire de compromettre leur stabilité budgétaire en période de croissance soutenue. Ils épinglent aussi l'excès de réglementation et l'absence de coopération sur tous les plans de la stratégie définie à Lisbonne. Enfin, face au déclin de l'investissement observé ces dernières années, les députés préconisent des mesures incitatives pour encourager le secteur privé à mettre plus de fonds dans la recherche et développement. Le rapport insiste également sur la nécessité d'investir davantage dans le capital humain, ceci étant un facteur déterminant de la croissance, de la productivité et de la compétitivité. Les États membres sont invités à faire baisser le taux de décrochage scolaire, à améliorer la qualité et l'attrait de la formation professionnelle et à accroître, d'ici 2010, la part de la population ayant achevé des études secondaires et postsecondaires et le taux des diplômés de l'enseignement supérieur. De plus, les parlementaires estiment qu'il convient de mettre en place des mesures qui incitent les entreprises du secteur privé à investir davantage dans l'apprentissage tout au long de la vie au profit de leurs employés. Le rapport recommande d'axer notamment la stratégie en matière de qualifications et pour l'emploi sur les femmes (surtout dans les domaines scientifiques et technologiques), ainsi que sur les travailleurs plus âgés, les migrants et les nouveaux venus sur le marché du travail. Enfin, pour permettre aux hommes et aux femmes de concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale, les États membres sont invités à accélérer la réalisation des objectifs fixés lors du Conseil européen de Barcelone en matière de structures d'accueil pour les enfants.